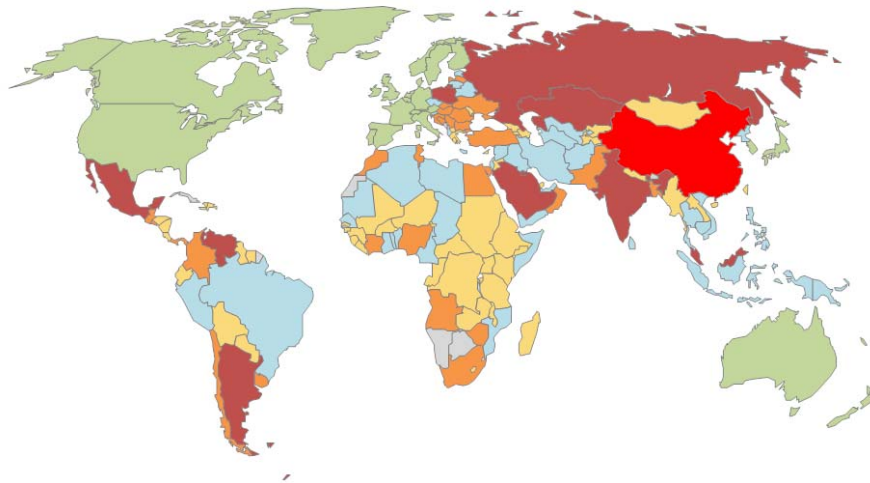




Flux financiers illicites en provenance des pays en développement : 2002—2006

Global Financial Integrity

par Dev Kar et Devon Cartwright-Smith





GLOBAL FINANCIAL INTEGRITY

Un programme du Centre pour la politique internationale

Flux financiers illicites en provenance de pays en développement: 2002-2006

Préparé par Dev Kar et Devon Cartwright-Smith¹

Sujet à un embargo

Novembre 2008

Résumé

La présente étude a pour objectif d'évaluer l'ampleur et la nature des flux financiers illicites en provenance des pays en développement par le biais d'une analyse critique des modèles économiques concurrents. La présente étude exploite diverses combinaisons de ces modèles pour proposer, après utilisation d'un filtre à deux volets permettant d'éliminer les « fausses » données, une série d'estimations des flux financiers illicites en provenance de pays en développement, de 2002 à 2006. Si cette étude inclue tous les pays en développement qui soumettent des données pertinentes au Fonds monétaire international (FMI) et à la Banque mondiale, des écarts importants par rapport à la classification adoptée pour les statistiques financières internationales sont rapportés ici. Les conclusions générales semblent indiquer une augmentation annuelle des flux financiers illicites, les sorties de fonds **les plus importantes** émanant d'Asie et d'Europe selon les rapports. Ce sont cependant dans les régions du Moyen-Orient et d'Afrique du Nord que l'on retrouve l'augmentation **la plus rapide**. Si la méthodologie utilisée génère des estimations fiables des flux financiers illicites, basées sur les données disponibles les plus récentes, les auteurs de l'étude tiennent à souligner que les estimations des flux financiers illicites fondées sur les modèles économiques existants tendent en général à sous-estimer la problématique, les statistiques officielles omettant certains points de transit utilisés pour faciliter les sorties de capitaux hors des frontières nationales.

¹ Dev Kar, ancien économiste principal pour le Fonds monétaire international (FMI), est économiste en chef au sein de l'organisation *Global Financial Integrity* (GFI), rattaché au Centre pour la politique internationale de Washington, DC. Devon Cartwright-Smith, actuellement inscrit au programme de doctorat en économie de l'Université Georgetown, est agrégé de recherche chez GFI. Les auteurs tiennent à remercier Raymond Baker pour ses observations pertinentes ainsi que Ramil Mammadov, Janak Upadhyay et Mark Bulmer pour leur soutien technique. Les auteurs remercient également le personnel du département de statistiques du FMI pour leur aide au niveau des données relatives aux paiements. Les auteurs sont responsables de toute erreur présente. Les auteurs apprécieraient toute observation pertinente sur ce document de travail. Tout extrait doit renvoyer à un document de travail de *Global Financial Integrity*, du Centre pour la politique internationale (CPI). Les opinions émises sont celles des auteurs et ne reflètent aucunement les points de vue du CPI ou de son Conseil d'administration.

Table des matières

I. Introduction.....	- 3 -
II. Méthodes d'estimation et limites	- 4 -
III. La sélection des méthodes.....	- 9 -
IV. Le processus de normalisation	- 10 -
V. Constatations.....	- 13 -
VI. Sommaire des résultats et des conclusions.....	- 24 -
Annexe I : Liste des 160 pays en développement.....	0
Annexe II : Références bibliographiques.....	0
Annexe III : Biographies	- 30 -

Liste des tableaux, diagrammes et cartes

Tableau 1 Le processus GER de filtration en deux étapes à 10 % des exportations	9
Tableau 2 Le processus CED de filtration en deux étapes à 10 % des exportations	10
Diagramme 1 Volume des flux financiers en provenance de l'ensemble des pays en développement 2002-2006	11
Diagramme 2 Volume des flux financiers normalisés en provenance de l'ensemble des pays en développement	12
Diagramme 3 Volume des flux financiers non-normalisés en provenance de l'ensemble des pays en développement	12
Diagramme 4 Moyenne des fuites de capitaux normalisées en provenance des pays en développement en fonction des modèles CED-GER	13
Diagramme 5 Moyenne des fuites de capitaux non-normalisées en provenance des pays en développement en fonction des modèles CED-GER	13
Diagramme 6 PIB nationaux/régionaux manquants	14
Diagramme 7 Comparaison des estimations de fuites de capitaux en provenance des pays en développement	15
Diagramme 8 Les dix pays affichant les moyennes les plus élevées de flux financiers illicites normalisés	19
Diagramme 9 Les dix pays affichant les moyennes les plus élevées de flux financiers illicites non-normalisés	19
Carte 1	
Carte de la répartition mondiale des flux financiers illicites non-normalisés	17
Carte 2	
Carte de la répartition mondiale des flux financiers illicites normalisés	18

I. Introduction

1. Les termes « flux financiers illicites » réfèrent aux sorties de fonds privés à l'origine de l'accumulation d'actifs étrangers par des résidents qui contreviennent aux lois applicables et au cadre réglementaire existant. Il convient de noter que si cette définition s'applique aux flux financiers illicites émanant de la plupart des pays en développement, il existe toutefois des exceptions. Dans les faits, un pays en développement tel que l'Arabie saoudite n'exerce pas de contrôle officiel sur les mouvements de capitaux. La présente étude fait cependant état d'une moyenne annuelle de près de 54 milliards de dollars de sorties de fonds en Arabie saoudite, entre 2002 et 2006. L'Arabie saoudite se classe donc à cet égard au second rang, tout juste derrière la Chine. Le fait qu'un pays qui n'exerce aucun contrôle sur les mouvements de capitaux affiche le second plus haut taux de flux financiers illicites laisse supposer qu'une réglementation gouvernementale en matière de finance ne mène pas obligatoirement aux mouvements illicites de capitaux. Comme c'est le cas en Arabie saoudite, les flux financiers illicites découlent davantage de l'instabilité politique et macro-économique qui engendre parmi les investisseurs une mentalité de « crainte face à l'avenir » et les incite à placer leur avoir à l'abri, hors du pays. Donc, si les mouvements illicites de capitaux émanent souvent de la volonté de gérer les capitaux de façon à éviter les contrôles de capitaux internes, cette absence de contrôle ne signifie pas pour autant qu'un pays ne sera pas confronté à des mouvements illicites de capitaux, surtout en présence d'autres facteurs susceptibles d'encourager ce type de mouvements de capitaux.
2. La présente étude n'entend pas établir de distinction entre les activités sous-jacentes à l'origine de flux financiers illicites, dont le transfert de fonds issus de la corruption gouvernementale, par exemple le détournement de la richesse nationale et les pots-de-vin, les activités criminelles ou la volonté de dissimuler certains avoirs pour échapper aux autorités fiscales nationales. En ce qui concerne la présente étude, les flux financiers illicites impliquent des sommes gagnées puis transférées ou utilisées de façon illégale.
3. Il convient de noter que le présent rapport constitue la seule et unique analyse exhaustive de l'ampleur globale et des modèles de flux financiers illicites en provenance de l'ensemble des pays en développement, menée à ce jour. Il n'existe que deux autres rapports d'envergure similaire. L'un, rédigé par Raymond Baker, est basé sur une analyse des flux financiers illicites de type sondage qui a d'ailleurs été publiée dans son livre de 2005 intitulé « *Capitalism's Achilles Heel* » (voir la référence bibliographique dans l'Annexe II). La seconde étude est tirée d'un rapport de la Banque mondiale sur la fuite des capitaux, publié en 1994.
4. Si l'étude se base sur plusieurs modèles économiques pour estimer les flux financiers illicites, il convient de noter que la capacité limitée des modèles économiques actuels ne permet pas nécessairement de rendre compte de la véritable ampleur de ces mouvements de capitaux issus de la corruption, de la criminalité, de l'évasion fiscale et autres activités illégales, ce type de transactions échappant complètement à la surveillance statistique. Les estimations des flux financiers illicites fondées sur les modèles économiques existants tendent en général à sous-estimer la problématique, les statistiques officielles omettant souvent ce type de mouvements de fonds illicites.
5. La liste des 160 pays considérés « en développement » dans le cadre de cette étude des « pays en développement » est basée sur le système de classification des pays adopté par l'annuaire Statistiques financières internationales du FMI. Certains écarts sont cependant répertoriés (voir la liste et la classification à l'Annexe I).

II. Méthodes d'estimation et limites

6. Selon les modèles étudiés, **deux voies sont utilisées pour la sortie illicite de fonds : l'exploitation clandestine du système bancaire international pour sortir des fonds d'un pays, représentée par le modèle Hot Money, le modèle résiduel de la Banque mondiale et la facturation commerciale frauduleuse, qui permet d'accumuler des fonds qui seront déposés dans des institutions bancaires étrangères.** Les économistes utilisent fréquemment les trois modèles mis à profit dans le cadre de la présente étude, c'est-à-dire le modèle Hot Money, le modèle résiduel de la Banque mondiale et la facturation commerciale frauduleuse. Les données utilisées aux fins de l'étude proviennent des bases de données macroéconomiques à grande échelle tenues à jour par le Fonds monétaire international et la Banque mondiale. Le présent document introduit une gamme diversifiée de flux financiers illicites en provenance de pays en développement, basée sur les modèles utilisés, pour tenter d'éliminer les pays associés à de faibles ou « faux » flux financiers illicites. Une brève description des trois modèles est fournie ci-après pour illustrer de quelle façon les données officielles peuvent identifier les mouvements de fonds illicites. Les flux financiers illicites en provenance des pays en développement sont ici répartis sur cinq régions mondiales : l'Afrique, l'Asie, l'Europe, le Moyen-Orient et l'Afrique du Nord (MOAN) et l'hémisphère occidental.
7. **Le modèle « Hot Money »** : permet d'estimer les flux financiers illicites en fonction des erreurs et omissions nettes au niveau des objets des comptes nationaux extérieurs. La valeur nette des erreurs et omissions permet de faire la balance entre crédits et débits des comptes extérieurs d'un pays et donc de détecter les mouvements de capitaux non consignés et les erreurs statistiques. **Une valeur nette des erreurs et omissions constamment élevée et négative est perçue comme le signe de mouvements illicites de capitaux.** À cela s'ajoutent les « sorties comptabilisées de capitaux à court terme au sein du secteur privé ». L'on ne tient compte que des sorties de capitaux privés à court terme en vertu de l'hypothèse voulant que (i) ni le gouvernement, ni les autorités monétaires, ni les banques n'expédient des fonds illégalement, et que (ii) les sorties de fonds n'impliquent que des avoirs financiers qui viennent à échéance à court terme, les fonds concernés devant obligatoirement être récupérés rapidement et à bref préavis.
8. **Le modèle résiduel de la Banque mondiale** : permet de déterminer la source de fonds d'un pays (les entrées de capitaux) au regard de leur utilisation consignée (sorties et/ou dépenses de capitaux). Toute entrée de fonds excessive par rapport à l'utilisation notée (ou aux dépenses) constitue un capital non imputé et est de ce fait considérée comme un flux financier illicite. L'augmentation de l'endettement extérieur net du secteur public et le flux net de l'investissement direct étranger comptent parmi les sources de fonds identifiées. L'utilisation des fonds inclut le déficit courant financé par les mouvements de comptes de capitaux et les dotations aux réserves de la banque centrale.
9. La présente étude emploie deux autres façons de mesurer l'endettement extérieur net du secteur public : la première est basée sur les **changements** annuels au niveau des encours de l'**endettement extérieur (CED)** tandis que la seconde est basée sur le **flux d'endettement net (NDF)**. L'inclusion ici des versions CED et NDF du modèle résiduel de la Banque mondiale relève de l'impact des variations du calcul du taux de change sur les encours de la dette. Les variations de calcul peuvent mener à une majoration de la dette lorsque le dollar perd de sa valeur ou à une sous-évaluation de la dette lorsque la valeur du dollar grimpe par rapport à la monnaie du

pays qui a contracté la dette. L'on préfère généralement la version NDF à la version CED car les variations du taux de change ont moins d'impact sur les mouvements de fonds que sur les encours très élevés. Les données relatives aux versions CED et NDF devant théoriquement être consistantes (exception faite des écarts au niveau du calcul des taux de change), l'on ne doit pas s'attendre à des écarts prononcés au niveau des estimations des flux financiers illicites pour cette nouvelle source de fonds. Si l'étude a révélé que selon la version CED les flux financiers illicites étaient en moyenne plus élevés (2002 à 2006) que les estimations, l'écart n'était que de 5 pour cent.

10. **Le modèle de facturation commerciale frauduleuse** : la facturation commerciale frauduleuse étant reconnue depuis longtemps comme une voie importante de mouvements financiers illicites, motivée par le fait que les résidents peuvent acquérir de façon illégale des actifs étrangers en surfacturant les importations et en sous-facturant les exportations, une comparaison est faite entre les exportations internationales d'un pays en développement et les importations enregistrées à l'étranger en provenance dudit pays, après ajustement des coûts de transport et d'assurance. Une comparaison est également faite entre les importations internationales d'un pays et les exportations internationales vers ce pays rapportées. Les écarts au niveau des données commerciales avec les pays partenaires, après ajustement des coûts de transport et d'assurance, qui laissent supposer une surfacturation des importations et une sous-facturation des exportations, témoignent de flux financiers illicites. Il est cependant important de noter que le modèle de facturation commerciale frauduleuse peut également donner des résultats de type « négatif », synonymes de flux financiers illicites internes (c.-à-d. l'entrée non consignée de capitaux au pays) imputables à la surfacturation des exportations et à la sous-facturation des importations.
11. **Les estimations de flux financiers illicites présentées ici sont basées sur deux interprétations du modèle de facturation commerciale frauduleuse impliquant une méthode de détermination de la position nette (Net) et une méthode de redressement par exclusion du brut (GER).** La méthode nette consiste à réduire les sorties brutes de capitaux en fonction des entrées brutes de capitaux pour arriver à une valeur « nette ». Seules les valeurs nettes positives sont retenues pour représenter les flux financiers illicites. À l'opposé, la méthode GER consiste à ne retenir que les périodes de sous-facturation des exportations et de surfacturation des importations pour identifier les flux financiers illicites tandis que les périodes de flux financiers illicites internes (c.-à-d. de surfacturation des exportations et de sous-facturation des importations) ne sont perçues que comme des cas accidentels imputables à des problèmes de données. Selon la méthode GER, la réduction des flux financiers illicites en fonction des flux illicites internes préconisée par la méthode nette ne saurait s'appliquer à des pays aux antécédents de mauvaise gouvernance qui ignorent tout des politiques économiques de prudence. Étant donné qu'il est peu probable que les paramètres structurels qui encouragent les flux financiers illicites changent du tout au tout (surtout sur une période relativement brève de cinq ans), la méthode GER limite les flux financiers illicites internes aux cas précis de retour des capitaux en exode dans le sillage d'une véritable réforme économique durable. Comme il serait étonnant que des commerçants légitimes recourent au mécanisme de facturation commerciale frauduleuse pour amener des fonds au pays, la méthode GER est utilisée pour cette étude.
12. Il convient de rappeler que les trois modèles présentent certaines restrictions en ce qui concerne l'estimation de flux financiers illicites et ce, non seulement en raison du fait qu'elles ne peuvent cerner toutes les voies illégales de transfert de fonds hors des frontières mais aussi parce que les données officielles utilisées sont parfois erronées. Certaines de ces restrictions sont examinées dans les paragraphes ci-après (13-21).

13. Le modèle « Hot Money » présente des restrictions importantes au niveau des données, surtout pour les pays dont la tenue de registres sur les comptes extérieurs laisse à désirer. De 2002 à 2006, près d'une centaine de pays (sur les 146 qui fournissent au FMI des données sur la balance des paiements) n'ont fourni aucune donnée sur les sorties à court terme de capitaux au sein du secteur privé. Compte tenu de ces importantes lacunes au niveau de la transmission de données, il y a fort à parier que les flux financiers illicites soient sous-estimés, surtout en Afrique et au Moyen-Orient. D'autre part, l'emphase excessive sur l'identification des sorties de capitaux à court terme omet entièrement les mouvements illicites de capitaux à caractère immobilier. Le modèle Hot Money réagit d'autre part rapidement face à une crise, qu'elle soit de nature politique ou financière, et aux attentes en ce qui concerne des contrôles plus rigoureux des transferts de capitaux ou de la dévaluation des devises. Ce modèle est donc très sensible aux événements à court terme.
14. Aucun des modèles utilisés par les économistes pour estimer les flux financiers illicites ne peut tenir compte de l'impact de la contrebande, ce type de transaction commerciale échappant complètement aux autorités douanières et à leurs systèmes d'inscription. La contrebande tend à être répandue en présence d'écart importants au niveau des prix transfrontaliers de certaines denrées entre pays séparés par une longue frontière poreuse. Les bénéfices tirés de la contrebande génèrent souvent des flux financiers illicites lorsque les contrebandiers tentent de mettre leurs gains mal acquis à l'abri des officiels, même lorsque la contrebande mine la qualité du commerce bilatéral. Ainsi, la distorsion des données commerciales née de la contrebande peut signaler à tort un flux financier illicite interne alors que c'est l'inverse qui se produit.
15. Le modèle résiduel de la Banque mondiale est sujet à des lacunes au niveau des données sur l'endettement extérieur des pays en développement, souvent en raison des caprices de consignation de l'investissement direct étranger au niveau de la valeur de la balance des paiements et de la consignation des transactions commerciales (surtout au regard des biens et services). D'autre part, la Banque mondiale semble avoir à sa disposition plus de données exhaustives sur les encours de la dette extérieure que sur le flux net de la nouvelle dette. Quoiqu'il en soit, les données les plus fiables pour ce modèle concernent sans doute l'évolution des encours, une valeur habituellement calculée par la banque centrale et étroitement surveillée dans la plupart des pays en développement.
16. En ce qui concerne les limitations des modèles de facturation commerciale frauduleuse, un certain nombre d'économistes militent en faveur de l'exclusion de ce modèle en matière de flux financiers illicites, affirmant que la sous-facturation des exportations et la surfacturation des importations ne ressemblent en rien aux autres voies de flux financiers illicites. Ainsi, ces économistes affirment que la facturation frauduleuse est souvent pratiquée en réaction à des taxes élevées et qu'elle n'est donc aucunement liée aux flux financiers illicites identifiés par les autres modèles. Par contre, d'autres économistes ont introduit des arguments convaincants pour recommander l'inclusion de la facturation frauduleuse, affirmant que le commerce international constitue une voie propice aux flux financiers illicites. Selon eux, exclure la facturation frauduleuse engendrerait une sous-estimation grave des flux financiers illicites en général. Il ne faut donc pas s'étonner qu'un certain nombre d'études récentes parrainées par des organismes internationaux, notamment la Conférence des Nations unies sur le commerce et le développement (CNUCED), aient choisi d'inclure la facturation frauduleuse parmi les facteurs contributifs aux flux financiers illicites. L'étude menée par la CNUCED révèle que **« les flux financiers illicites en provenance d'Afrique subsaharienne s'élèveront sous peu à un demi-trillion de dollars, soit plus de deux fois la dette extérieure cumulée. »** D'autres études de cas nationales concernant les flux financiers illicites, dont celle de Frank Gunter sur la Chine (2003) ou celle de Prakash Loungani et Paolo Mauro sur la Russie (FMI, avril 2000), citent sans réserve la facturation frauduleuse comme voie de flux financiers

illicites. Schneider (2003) déclare « stupéfiante l'augmentation des pertes de capitaux par l'entremise de cette voie en Asie orientale depuis le milieu des années 1980. »

17. Outre l'incertitude entourant la question de l'inclusion de la facturation frauduleuse dans certaines circonstances, la comparaison des statistiques commerciales de pays partenaires comporte une autre lacune, soit que toutes les données commerciales erronées ne mènent pas obligatoirement à des écarts entre les valeurs des exportations et des importations. Ainsi, il n'y a généralement pas d'écart entre la valeur des exportations et des importations lorsque la facturation erronée naît d'une entente verbale entre l'acheteur et le vendeur. C'est le cas de bon nombre de prix de transferts excessifs pratiqués par des multinationales qui manipulent sans cesse les factures pour modifier les bénéfices et capitaux transfrontaliers. De fait, les transactions entièrement factices, parfaitement virtuelles, sont devenues monnaie courante et extrêmement difficiles à évaluer. Les transferts d'actifs, une autre voie de flux financier illicite par ailleurs extrêmement difficile à quantifier avec assurance, sont très répandus parmi les entrepreneurs russes, les gens d'affaires d'Amérique latine et les entreprises d'état chinoises. De fait, ce type de transfert est utilisé de plus en plus fréquemment pour acheminer les actifs de pays en développement au sein d'économies occidentales.
18. Tel qu'annoncé ci-dessus, il existe peut-être un lien complexe entre la facturation commerciale frauduleuse et les flux financiers illicites car la facturation frauduleuse peut aussi découler de la volonté de contourner les restrictions commerciales ou de profiter des subventions gouvernementales. À titre d'exemple, les importations peuvent être sous-facturées en présence de barrières commerciales telles que des droits à l'importation élevés, dans le but de réduire le coût de ces droits. La situation peut devenir encore plus complexe si l'on tient compte du taux d'imposition sur le revenu par rapport aux droits de douane. En effet, si les impôts sont plus élevés que les droits, un importateur pourra encore être gagnant en payant des droits à l'importation élevés (en surfacturant les importations), à la condition que la « perte » de revenus ou de bénéfices se traduise par une diminution de l'impôt sur le revenu qui compense les droits de douanes plus élevés et bien plus.
19. La présence au pays de marchés noirs des devises étrangères peut également compliquer davantage le lien entre facturation commerciale frauduleuse et flux financiers illicites. À titre d'exemple, des taux de change attrayants sur le marché noir peuvent inciter un importateur à surfacturer les importations afin de réduire le revenu imposable et d'augmenter par la suite ses bénéfices sur le marché noir des devises. Ces bénéfices illicites peuvent ensuite être transférés à l'étranger par l'intermédiaire d'un ou plusieurs flux financiers illicites bien connus de l'importateur. En ce qui concerne l'exportation, les flux financiers illicites sont nombreux lorsque que le bénéfice sur le marché noir est plus élevé que la prime à l'exportation. Il est alors avantageux de recueillir les devises étrangères nécessaires sur le marché noir.
20. Des problèmes d'ordre statistique qui nuisent à l'exactitude des données commerciales consignées viennent également compliquer le repérage des flux financiers illicites susmentionnés. Les disparités des systèmes d'enregistrement et l'identification adéquate de l'origine et de la destination des biens, surtout dans un contexte de globalisation croissante où les composantes d'un produit fini peuvent provenir d'une multitude de pays, peuvent compliquer les processus d'identification et de consignation du véritable « pays d'origine » des biens. D'autre part, les taux de change flottants peuvent introduire des écarts au niveau de la conversion (les procédures de conversion n'étant pas systématiquement uniformisées d'un pays à l'autre) compte tenu des longues périodes de transit liées à l'exportation et l'importation internationales de certaines machineries lourdes ou conteneurs de marchandises en vrac. Il serait à toute fin pratique impossible de faire la distinction entre les écarts nés de problèmes statistiques au niveau de la consignation et ceux imputables à une facturation frauduleuse intentionnelle. C'est pourquoi la présente étude table sur une méthodologie de « normalisation »

(voir les tableaux 1 et 2) pour écarter les écarts les plus faibles au niveau des données commerciales de pays partenaires (soit moins de 10 pour cent des exportations) qui peuvent survenir en raison de problèmes statistiques sans nécessairement représenter des flux financiers illicites. Cette méthodologie inédite se démarque nettement de la documentation et des études existantes.

21. Il convient de noter que le modèle résiduel de la Banque mondiale s'applique à l'ensemble des flux financiers et non à leur valeur. À titre d'exemple, si un pays exporte une marchandise sous le prix du marché mondial, la transaction reflétera un flux financier et non une valeur financière. La valeur correspond alors à la différence entre le prix actuel et le prix sur les marchés locaux. Des flux financiers illicites émaneront de ce pays en terme de valeur même en l'absence de transfert de fonds. Il convient donc d'ajouter les estimations résiduelles de la Banque mondiale ou ceux obtenus par l'entremise du modèle Hot Money aux estimations de facturation frauduleuse pour identifier de façon plus précise les flux financiers illicites.

III. La sélection des méthodes

22. Six combinaisons de modèles économiques ont été mises à l'essai dans le cadre de la présente étude afin de déterminer laquelle génère l'estimation la plus exhaustive et la plus objective. Les six combinaisons et modèles mis à l'essai étaient les suivants :

Hot Money + facturation commerciale frauduleuse version Net

Hot Money + facturation commerciale frauduleuse version GER

Modèle résiduel Banque mondiale version CED + facturation commerciale frauduleuse version Net

Modèle résiduel Banque mondiale version CED + facturation commerciale frauduleuse version GER

Modèle résiduel Banque mondiale version NDF + facturation commerciale frauduleuse version Net

Modèle résiduel Banque mondiale version NDF + facturation commerciale frauduleuse version GER

23. L'analyse des méthodes utilisées pour évaluer les flux financiers illicites révèle que les restrictions au niveau des données peuvent sous-estimer de manière importante les flux financiers illicites en provenance de pays en développement. Compte tenu des restrictions en matière de données qui affectent le modèle Hot Money, une combinaison du modèle résiduel de la Banque mondiale (CED et NDF) et du modèle de facturation commerciale frauduleuse (Net et GER) a été retenue dans le cadre de la présente étude pour évaluer le volume global des flux financiers illicites en provenance des pays en développement.

24. Tel que mentionné précédemment, le modèle résiduel de la Banque mondiale peut être utilisé en fonction de l'évolution de l'endettement extérieur (CED) ou du flux net d'endettement (NDF) comme source de ressources financières d'un pays. Cependant, si les données NDF tendent à être moins affectées par les changements de valeur que par l'évolution des encours de la dette, elles présentent davantage de lacunes et sont moins d'actualité que les données CED. Ces problèmes de données peuvent d'une certaine façon expliquer le fait que les estimations de flux financiers illicites de type NDF soient légèrement inférieures à celles de type CED.

Compte tenu des problèmes de données, la combinaison des modèles CED-GER a donc été retenue pour étudier l'évolution des flux financiers illicites en provenance des pays en développement. .

Hot Money + facturation commerciale frauduleuse version Net

Hot Money + facturation commerciale frauduleuse version GER

Modèle résiduel Banque mondiale version CED + facturation commerciale frauduleuse version Net

Modèle résiduel Banque mondiale version CED + facturation commerciale frauduleuse version GER

Modèle résiduel Banque mondiale version NDF + facturation commerciale frauduleuse version Net

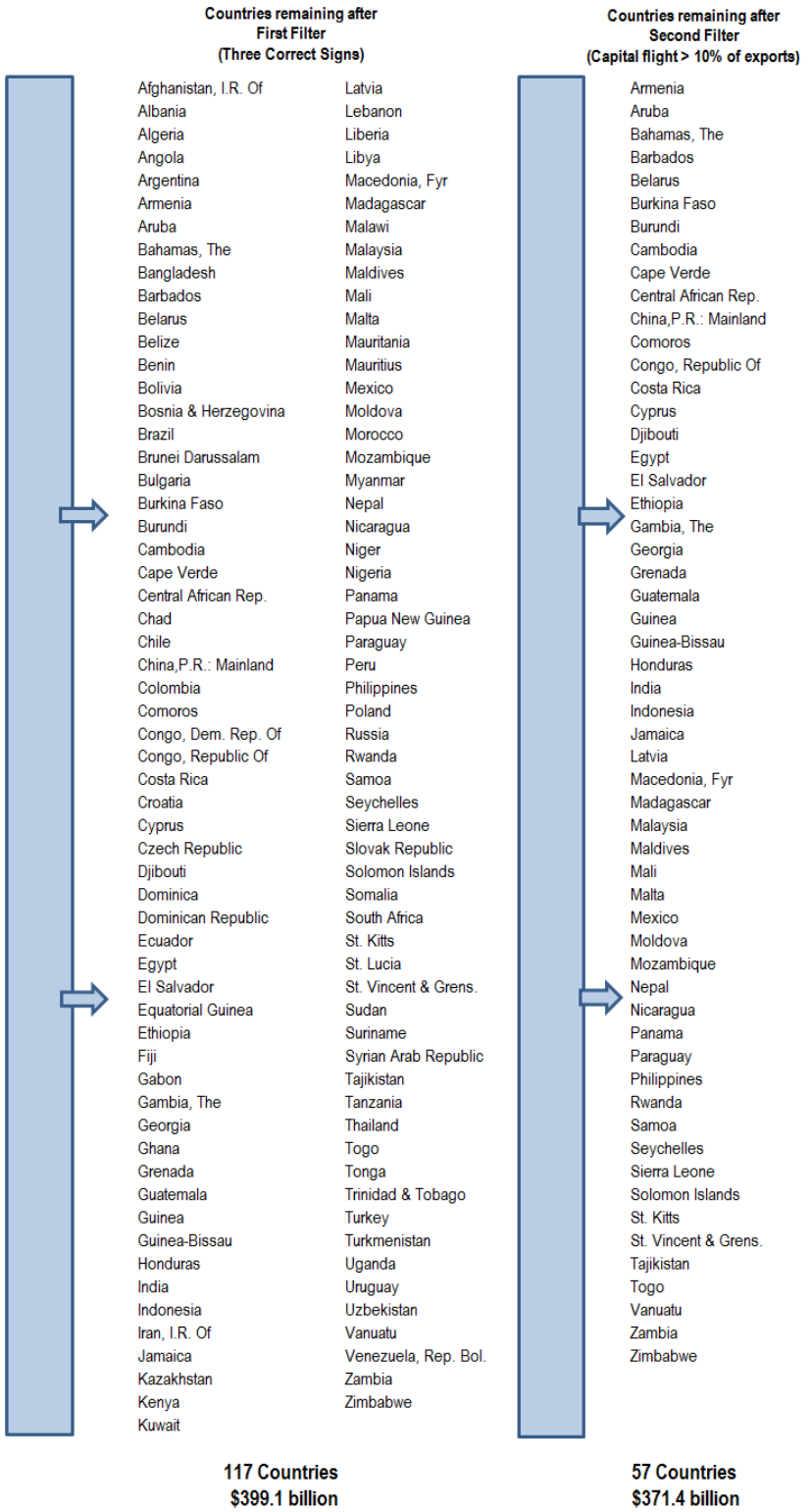
Modèle résiduel Banque mondiale version NDF + facturation commerciale frauduleuse version GER

IV. Le processus de normalisation

25. L'analyse précédente des modèles utilisés dans le cadre de la présente étude pour évaluer les flux financiers illicites a démontré que certains d'entre eux pouvaient sous-estimer de façon importante la véritable ampleur des flux financiers illicites. Il faut cependant veiller à ne pas surestimer ces sorties de fonds pour obtenir une évaluation fiable des flux illicites de capitaux. L'ensemble des pays en développement pour lesquels des données sont disponibles sont filtrés à deux reprises dans le cadre du processus de normalisation : (i) les estimations doivent être de signe approprié (indiquant une sortie et non une entrée) sur au moins trois des cinq années et (ii) dépasser le seuil établi (10%) au niveau des exportations. Les pays qui subsistent après deux filtrages sont intégrés à nos estimations de flux financiers illicites en provenance des diverses régions des pays en développement. Les moyennes des flux financiers illicites et les flux cumulés par pays et régions excluent les années pour lesquelles aucune sortie n'a été identifiée. À l'opposé, la méthode non-normalisée de calcul des moyennes de flux financiers illicites et des flux cumulés par pays sur une période de cinq ans inclut tous les cas d'estimations de flux positifs même pour une seule année. Pour ce filtre, le seuil du rapport flux financiers illicites / exportations est fixé à 10 pour cent. Ce processus de réduction du risque d'inclusion des « faux » cas de flux financiers illicites est appelé « normalisation ».
26. En vertu de la méthode de normalisation, si les estimations du modèle indiquent des sorties illicites de capitaux hors d'un pays seulement deux ans sur cinq (pour la période 2002-2006), ces estimations seront écartées et il sera décrété que le pays n'a connu aucun flux financier illicite au cours de cette période quinquennale. Les pays dont le taux de flux financiers illicites tombe sous un seuil prédéterminé sont aussi écartés pour des motifs de données erronées imputables à des problèmes statistiques. Ce processus de réduction du risque d'inclusion des « faux » cas de flux financiers illicites est appelé « normalisation ». (Voir les tableaux 1 et 2).
27. **Les estimations non-normalisées et normalisées de flux financiers illicites représentent respectivement les limites supérieure et inférieure de la gamme possible des flux financiers illicites en provenance de pays en développement générée par la combinaison de modèles présentés ici.** Les diagrammes 1 et 2 illustrent le processus de filtrage des modèles GER et CED.
28. Le tableau 1 (voir la page suivante) décrit le processus de filtrage sous forme de schéma illustrant le processus d'élimination de 43 pays (il en reste 117) par un premier filtrage et de diminution globale des flux financiers illicites à une moyenne annuelle de 399,1 milliards de dollars. Ce groupe a ensuite fait l'objet d'un second filtrage et de l'élimination additionnelle de 60 pays (autrement dit, il restait seulement 57 pays au terme des deux filtrages) pour une moyenne annuelle de 371,4 milliards de dollars sortis de pays en développement entre 2002 et 2006 par facturation commerciale frauduleuse. Il convient de noter que si le nombre de pays a chuté de façon significative après deux filtrages, le volume global des flux financiers illicites a diminué de façon nettement moindre. Cela s'explique du fait que les vingt premiers pays responsables de la grande majorité des flux financiers illicites ont été « piégés » dans les mailles de notre filet tandis que les « plus petits poissons » y ont échappé.

Tableau 1
Le processus GER de filtration en deux étapes à 10 % des exportations (f.o.b.)
Moyenne 2002-2006

L'ensemble des pays en développement
(Voir la liste en annexe)



160 Countries
Est. Cap. Flight: \$403.6 billion

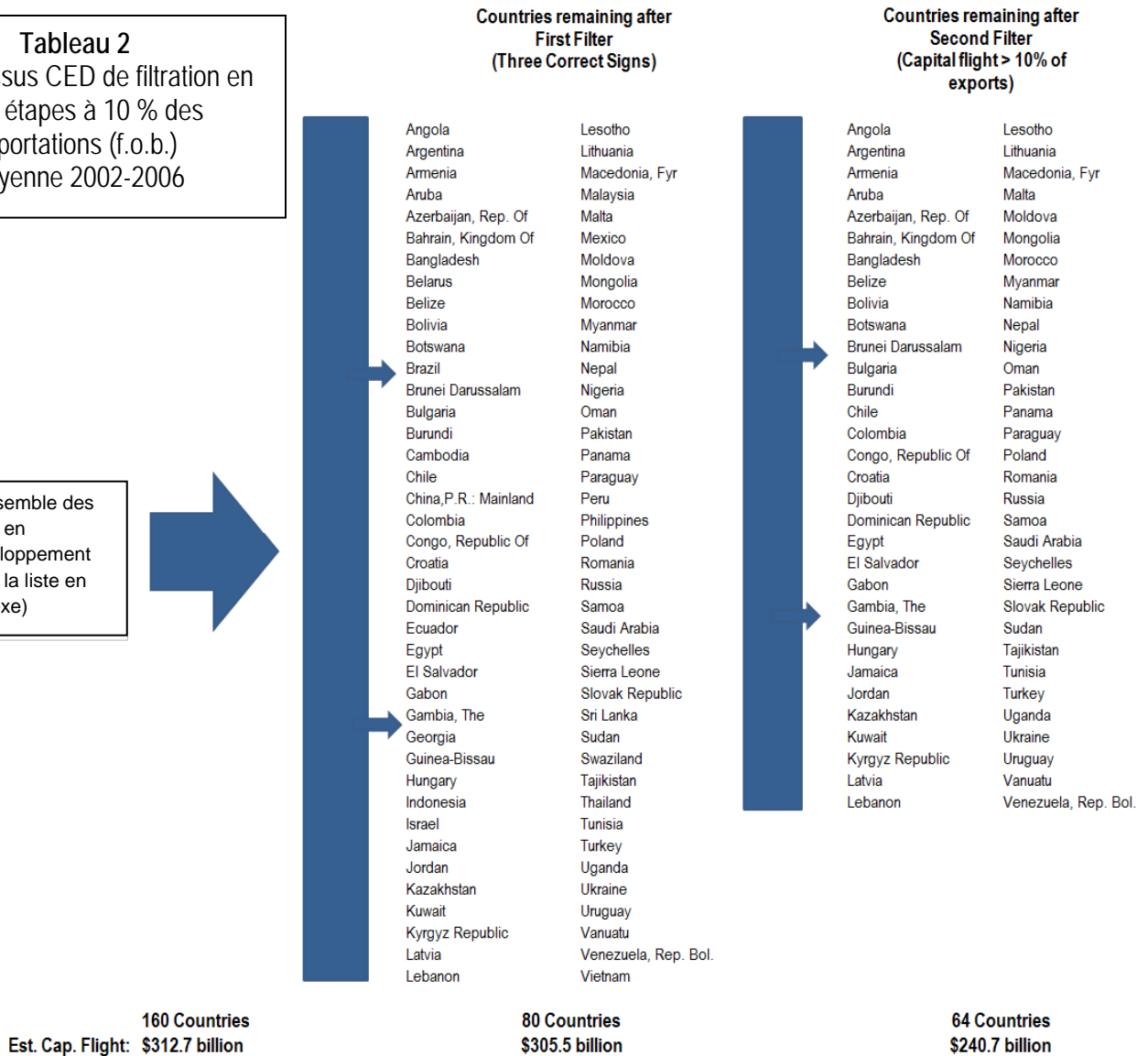
117 Countries
\$399.1 billion

57 Countries
\$371.4 billion

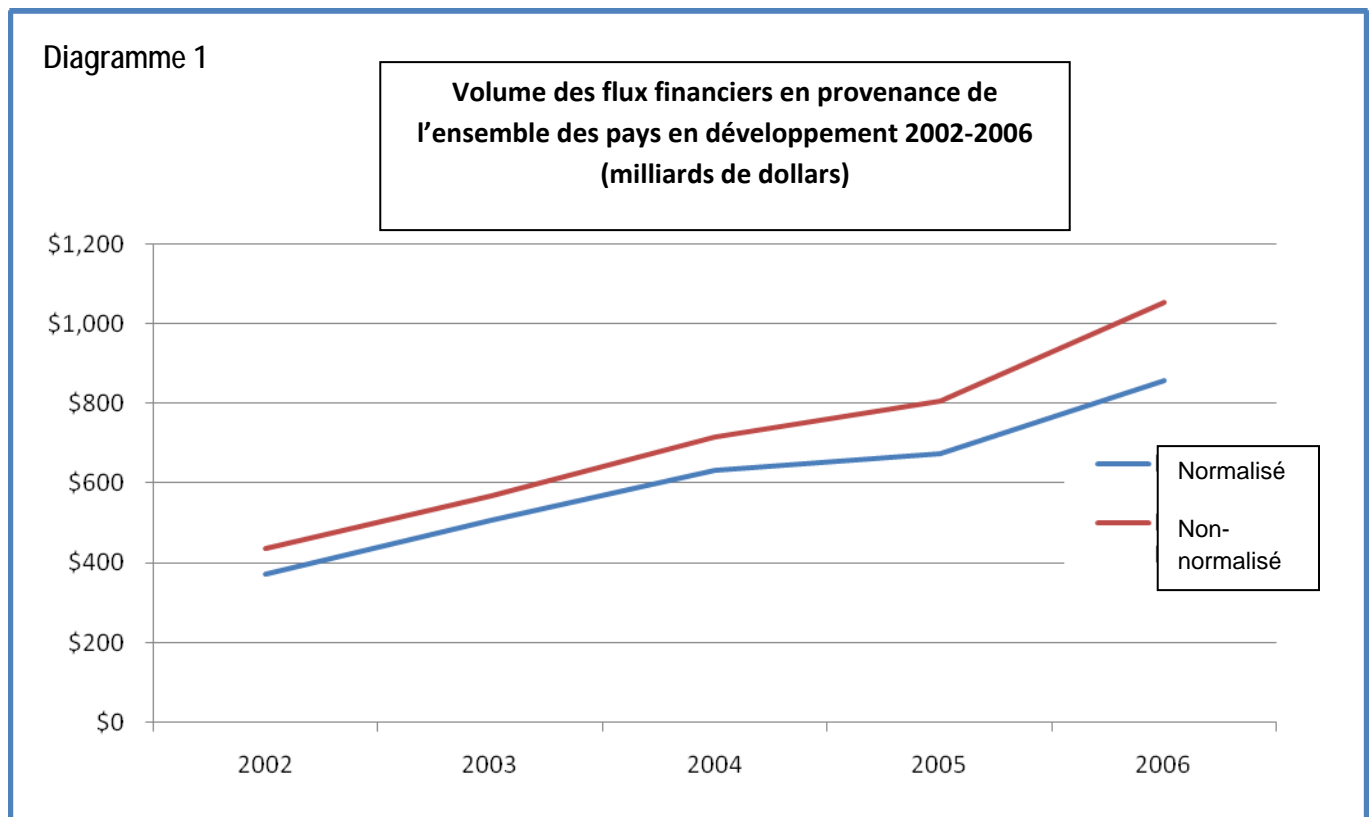
29. Le tableau 2 illustre un processus similaire de filtrage en deux étapes des estimations moyennes CED des flux financiers illicites. Ce processus CED de filtrage en deux étapes indique qu'en moyenne 240,7 milliards de dollars sont sortis annuellement des pays en développement au cours de la même période. Selon les estimations normalisées générées par les modèles GER-CED, entre 612,1 milliards (normalisée) et 716 milliards (non-normalisée) de dollars seraient sortis en moyenne des pays en développement à chaque année pour la période 2002-2006.

Tableau 2
Le processus CED de filtration en deux étapes à 10 % des exportations (f.o.b.)
Moyenne 2002-2006

L'ensemble des pays en développement
(Voir la liste en annexe)



V. Constatations



30. En 2006, dernière année pour laquelle des données existent, le volume des flux financiers illicites a atteint 858,6 milliards de dollars (données normalisées) ou 1,06 billions de dollars (données non-normalisées).
31. En 2002, première année d'analyse des données, le volume des flux financiers illicites en provenance de l'ensemble des pays en développements variait entre 371 milliards (données normalisées) et 435 milliards de dollars (données non-normalisées).
32. Le volume des flux financiers illicites (données normalisées) en provenance des pays en développement a augmenté rapidement, soit à un taux moyen annuel de 18,2 pour cent pour la période 2002-2006.
33. En moyenne, les flux financiers illicites pour l'ensemble des pays en développement ciblés par la présente étude étaient d'environ 612 milliards de dollars (données normalisées) ou 716 milliards (non-données non-normalisées).



34. Les estimations normalisées et non-normalisées des flux financiers illicites représentent les limites inférieure et supérieure de l'éventail possible des flux comparables aux estimations avancées antérieurement par des chercheurs.



35. Les diagrammes 2 et 3 illustrent les flux financiers illicites estimés pour la période 2002-2006.

Remarque :

- S'il existe quelques différences au niveau des données normalisées et non-normalisées, le fait demeure que les flux financiers illicites connaissent une hausse appréciable, peu importe la méthode d'évaluation utilisée.

- Le volume des flux financiers illicites au cours de la dernière année (2006) avait plus que doublé par rapport au volume en début d'étude.

Diagramme 2

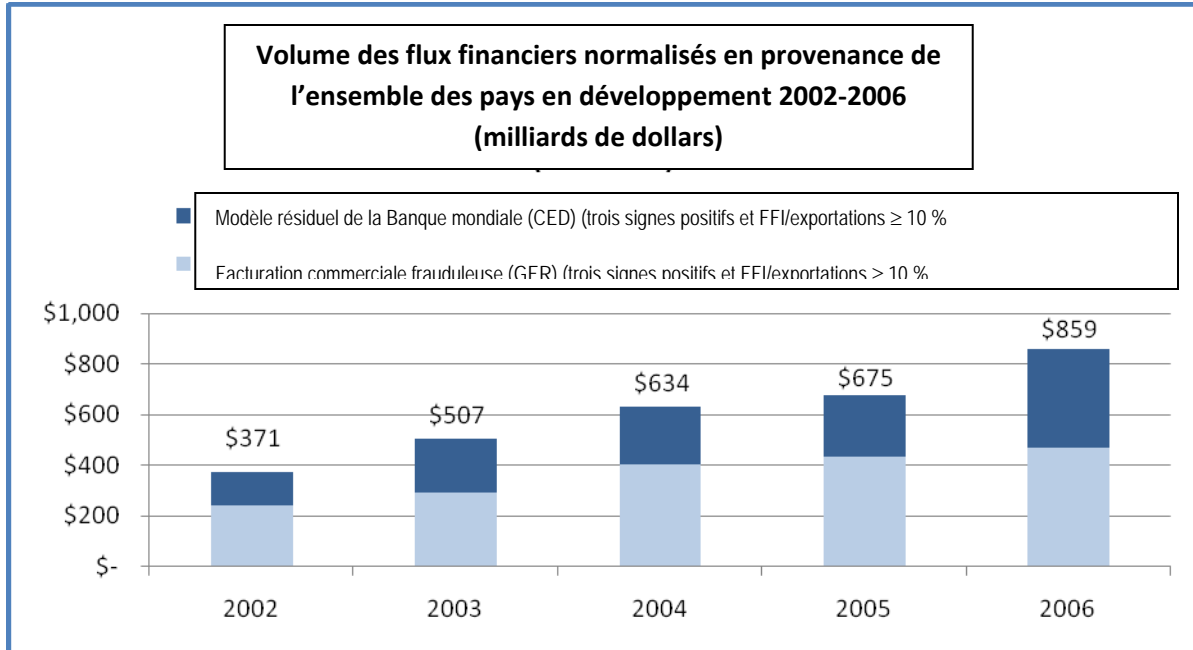
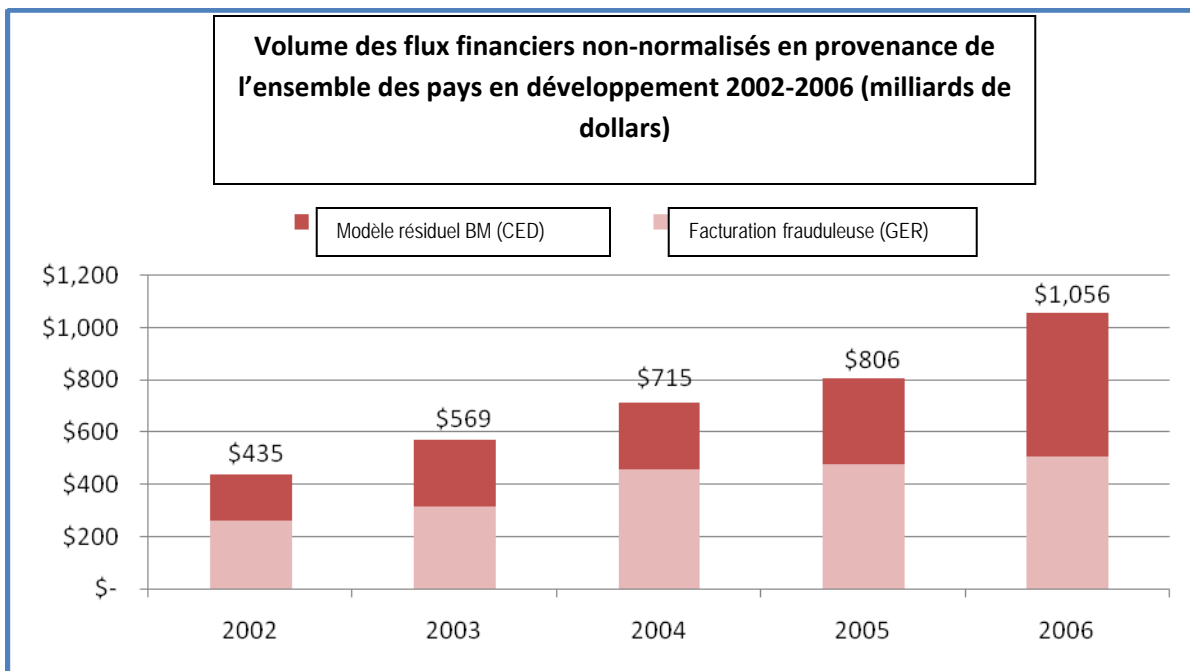


Diagramme 3



36. L'Asie représente environ 50 pour cent de l'ensemble de flux financiers illicites (diagrammes 4 et 5) en provenance des pays en développement et ce constat demeure essentiellement inchangé même après normalisation. Le fort volume de flux financiers illicites en provenance de Chine (continentale) explique cette prédominance asiatique en terme de flux financiers illicites. Le volume chinois est si élevé que cela mériterait une étude approfondie pour identifier (i) les facteurs qui motivent ces flux importants en Chine et (ii) les destinations éventuelles et les types d'investissements alimentés par ces flux.

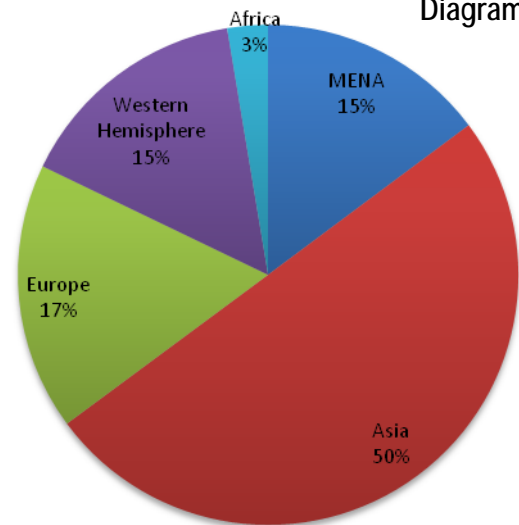
37. Quelques pays européens, plus particulièrement la Russie, partagent le deuxième rang (environ 16-17 pour cent) en terme de volume de flux financiers illicites en provenance de pays en développement.

38. De toutes les régions en développement, l'Afrique se classe dernière au niveau du volume des flux financiers illicites (de 3 à 4 pour cent du volume total). **Il est cependant permis de croire que ce pourcentage serait nettement plus élevé si des données plus complètes et plus fiables étaient disponibles en matière de commerce et de dette extérieure.**

39. Si selon la répartition des flux financiers illicites en provenance des pays en développement l'Afrique semble présenter le plus faible pourcentage (soit de 3 à 4 pour cent du volume total), ce sont essentiellement des lacunes au niveau des données et non une véritable réforme économique qui en sont la cause. Le diagramme 6 démontre que les données africaines manquantes concernant le PIB représentent près de 37 pour cent du PIB africain global. L'absence de certaines données contribue également à sous-estimer les flux financiers illicites en provenance du Moyen-Orient et de l'Afrique du Nord (MOAN). Il est évident que le volume des flux financiers illicites en provenance d'Asie, d'Europe ou de l'hémisphère occidental n'est pas affecté outre mesure par l'absence de données. Ce calcul prend pour acquis que la sous-estimation des flux financiers illicites est directement proportionnelle à la taille de l'économie au sein de la région. À titre d'exemple, il est probable que les données manquantes sur le Nigeria contribuent davantage à

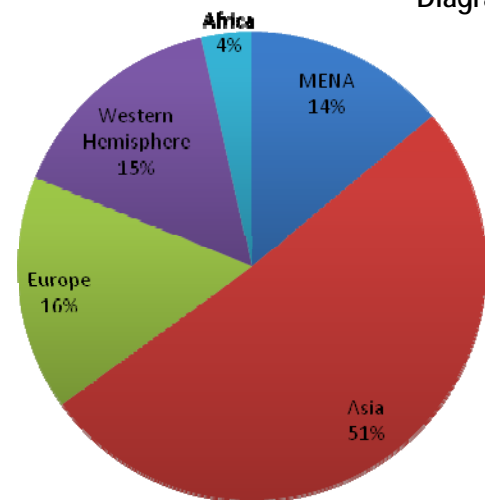
Moyenne des fuites de capitaux normalisées en provenance des pays en développement en fonction des modèles CED-GER (2002-2006)

Diagramme 4



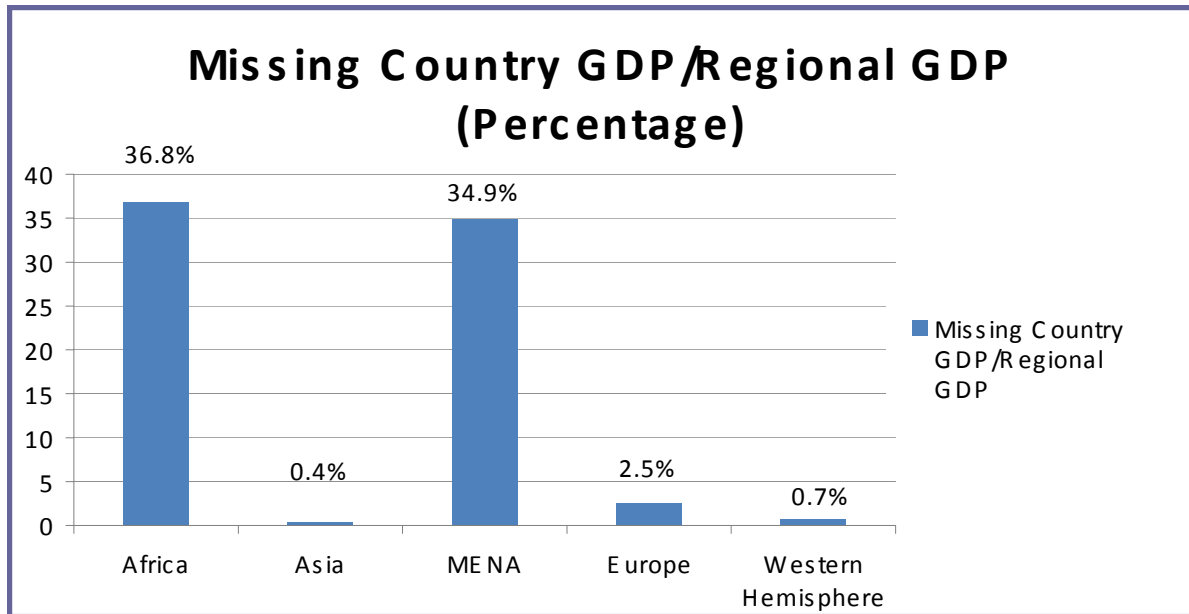
Moyenne des fuites de capitaux non-normalisées en provenance des pays en développement en fonction des modèles CED-GER (2002-2006)

Diagramme 5



sous-estimer les flux financiers illicites africains que l'absence de données sur le Lesotho (autrement dit, toutes choses étant égales par ailleurs, plus l'économie est importante plus élevée sera le potentiel de flux financiers illicites).

Diagramme 6



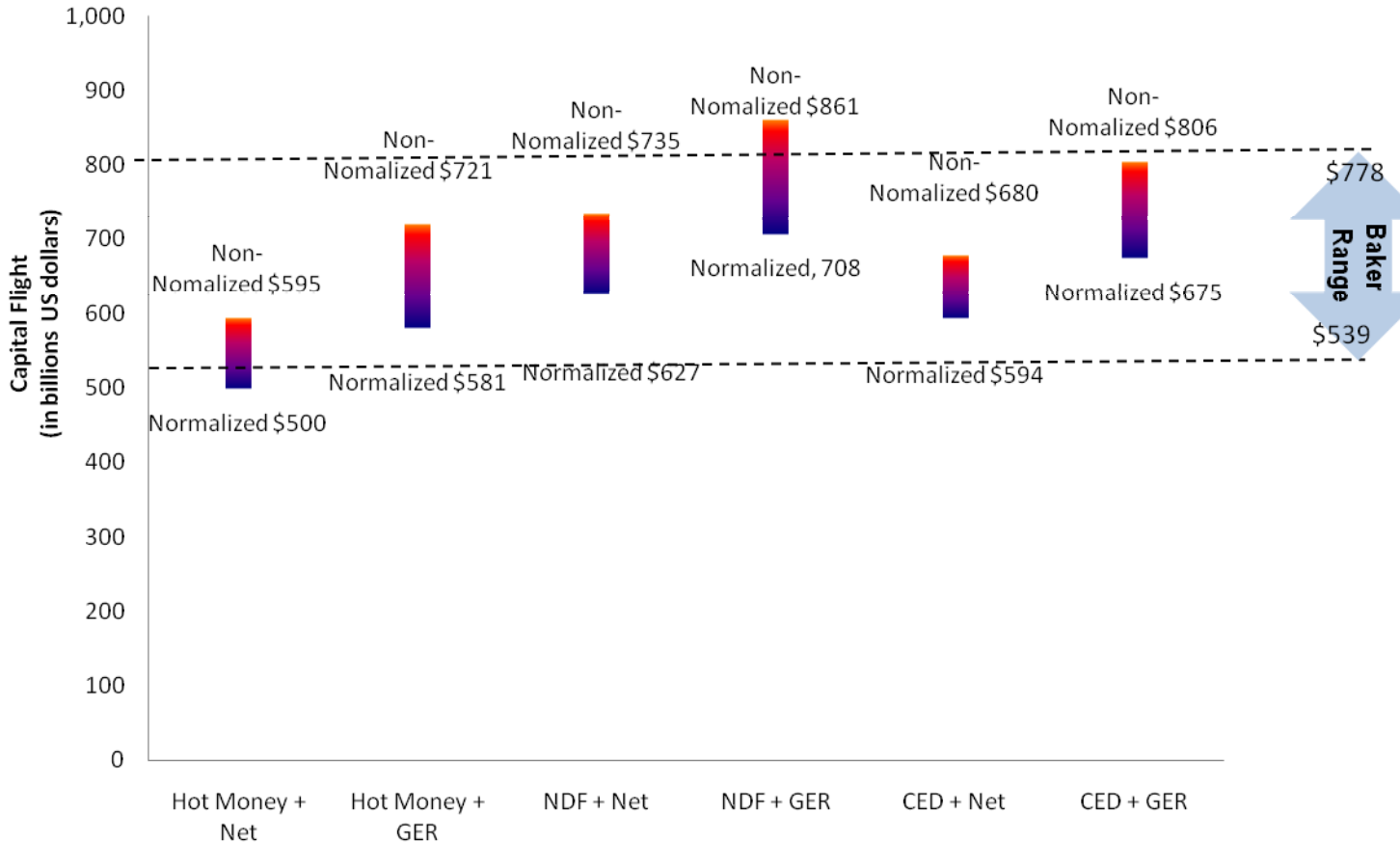
40. Il n'existe que deux autres études qui comportent des estimations de flux financiers illicites en provenance de l'ensemble des pays en développement : l'une a été menée par la Banque mondiale en 1994 et l'autre, plus récente, est l'œuvre de Raymond Baker.² Compte tenu de l'évolution marquée de l'économie mondiale depuis l'effondrement de l'Union soviétique, l'apparition de nouveaux États européens et l'émergence de la Chine, les estimations fournies par la présente étude ne sont véritablement comparables qu'à celles de Baker.

41. Par le biais de la méthode d'enquête, Baker a estimé la valeur des flux financiers illicites en provenance des pays en développement entre 539 et 778 milliards de dollars en 2005 (ci-après désigné sous l'appellation de « fourchette de Baker »). Tous les modèles utilisés dans le cadre de la présente étude ont fait l'objet d'une normalisation. Les modèles CED-GER ont généré une fourchette légèrement plus grande (de 675 à 806 milliards de dollars) de flux financiers illicites en 2005. Les estimations pour l'année suivante révèlent une hausse des flux financiers illicites en provenance des pays en développement de 858 milliards à 1 trillion de dollars minimum. Le diagramme 7 illustre les estimations obtenues dans le cadre de la présente étude par rapport aux estimations initiales de l'étude de Baker.

² Raymond Baker a publié ses conclusions en 2005 dans un rapport intitulé « *Capitalism's Achilles Heel: Dirty Money and How to Fix the Free Market System* ». Pour la citation intégrale, voir l'Annexe II.

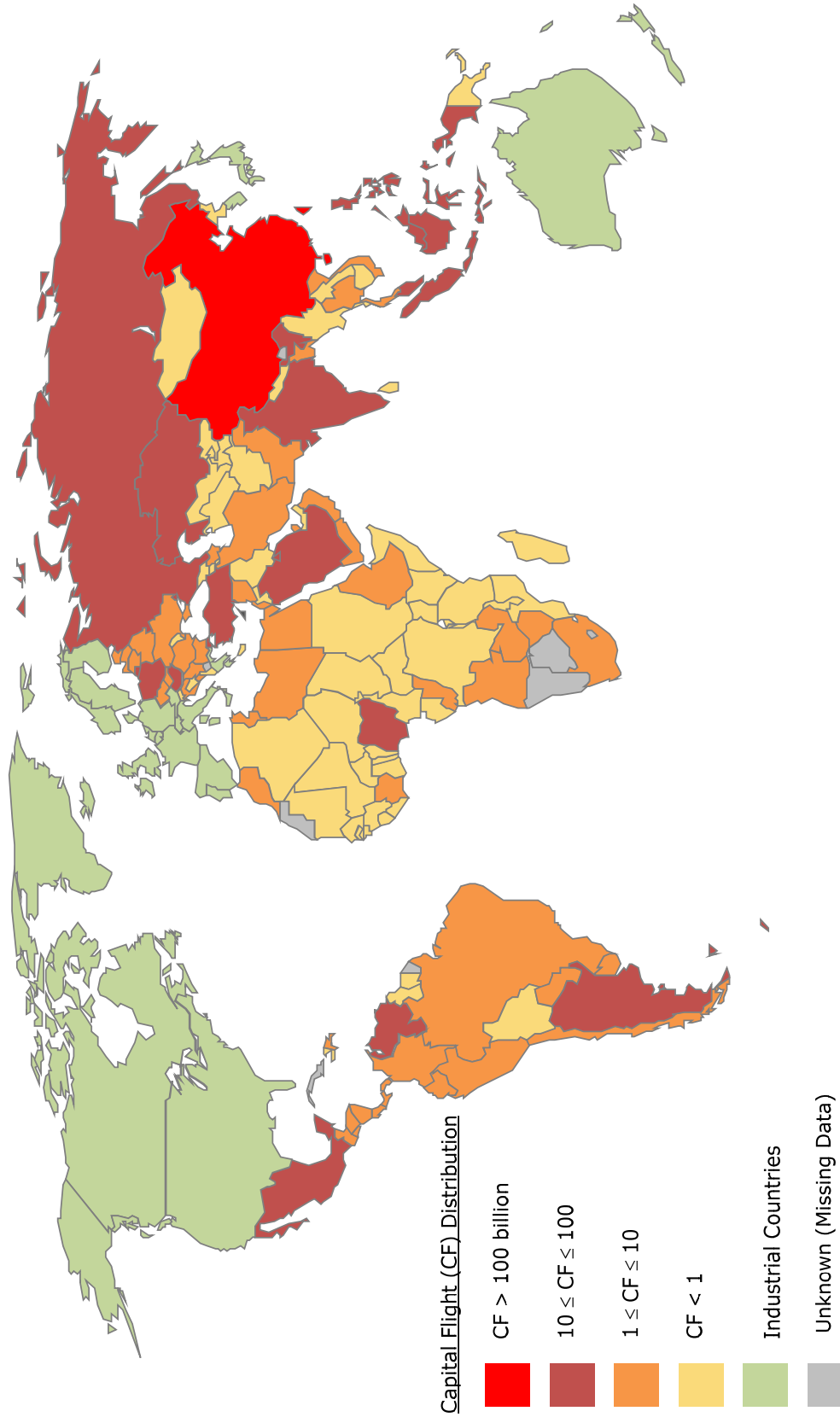
Chart 7

Comparison of Capital Flight Estimates from Developing Countries (in billions of U.S. dollars, 2005)



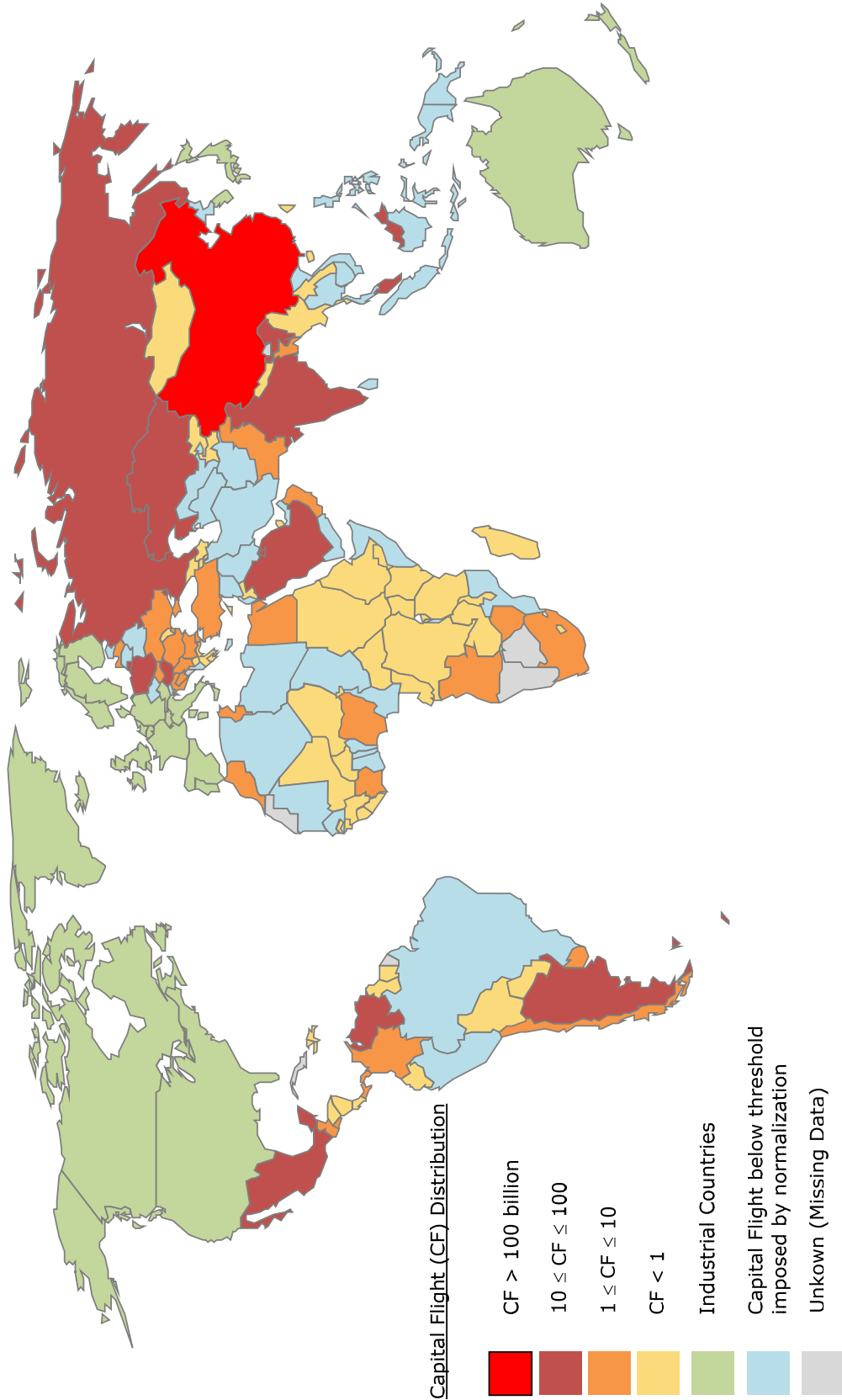
42. La dispersion régionale des flux financiers illicites susmentionnés est illustrée par deux cartes mondiales pleine page, chromocodées, qui indiquent la répartition mondiale normalisée et non-normalisée des flux financiers illicites, selon les modèles CED-GER.
43. Les flux financiers illicites en provenance de Chine se démarquent nettement sur ces cartes, sous forme de « point chaud » (rouge vif), suivis de ceux d'autres pays, dont la Russie et l'Inde, appartenant à la catégorie des « plus de 10 milliards mais de moins de 100 milliards de dollars » (rouge foncé). De grands segments de l'hémisphère occidental et certaines régions d'Afrique se situent quant à eux dans la catégorie comprise entre 1 et 10 milliards de dollars (orange). Une grande partie de l'Afrique montre des flux financiers illicites annuels de moins de 1 milliard de dollars (jaune). Cette répartition mondiale des flux financiers illicites reste sensiblement la même après normalisation (2^e carte mondiale), exception faite des pays présentant des flux financiers illicites de moins de 10 milliards de dollars issus en grande mesure de l'hémisphère occidental et d'Afrique qui tombent dès lors sous le seuil imposé par la normalisation (bleu clair).
44. C'est la région du MOAN qui a connu la croissance la plus rapide des flux financiers illicites, suivie respectivement de l'Europe, de l'Asie, de l'Afrique et de l'hémisphère occidental. La normalisation n'affecte en rien ce modèle de croissance des flux financiers illicites. Le taux de croissance cumulé de près de 50 pour cent pour la région du MOAN reflète tout simplement la croissance phénoménale de composantes CED telles que l'excédent courant et la dette extérieure de plusieurs pays producteurs de pétrole du MOAN et de régions européennes. L'augmentation marquée des flux financiers illicites en provenance de la région du MOAN, constatée dans le cadre de la présente étude, n'est pas sans rappeler celle notée par le professeur en économie Abdullah Almounsor dans son étude de 2005, selon laquelle les flux financiers illicites en Arabie saoudite auraient augmenté de près de 900 pour cent en 1974 dans le sillage de la première crise pétrolière. L'auteur de cette étude insiste sur « la contribution importante des rentes tirées des ressources naturelles, plus particulièrement des rentes sur le pétrole brut, aux flux financiers illicites en provenance d'États bien nantis en ressources. »

Global Distribution of Non-normalized Capital Flight, Average 2002-06¹



¹) Serious data issues prevented separate estimation of capital flight out of Hong Kong and Macau.

Global Distribution of Normalized Capital Flight, Average 2002-06¹



¹ Serious data issues prevented separate estimation of capital flight out of Hong Kong and Macau.

45. **Huit des dix pays** qui figurent dans la liste normalisée et non-normalisée des dix premiers pays affichant le plus haut volume de flux financiers illicites, **soit la Chine, l'Arabie saoudite, le Mexique, la Russie, la Malaisie, l'Inde, le Koweït et le Venezuela**, ne sont aucunement affectés par le processus de normalisation et figurent par conséquent sur les deux listes. L'Indonésie et les Philippines apparaissent sur la liste non-normalisée tandis que la Hongrie et la Pologne apparaissent sur la liste normalisée.
46. Cinq des dix premiers pays présentant la plus haute moyenne de flux financiers illicites pour la période 2002-2006 (soit le Koweït, le Mexique, la Russie, l'Arabie saoudite et le Venezuela) sont des pays exportateurs de pétrole. L'Indonésie, autre pays exportateur de pétrole, est exclu après normalisation des estimations.

Chart 8

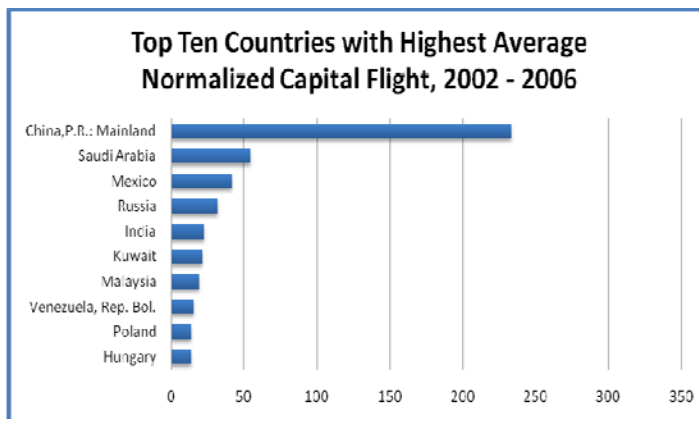
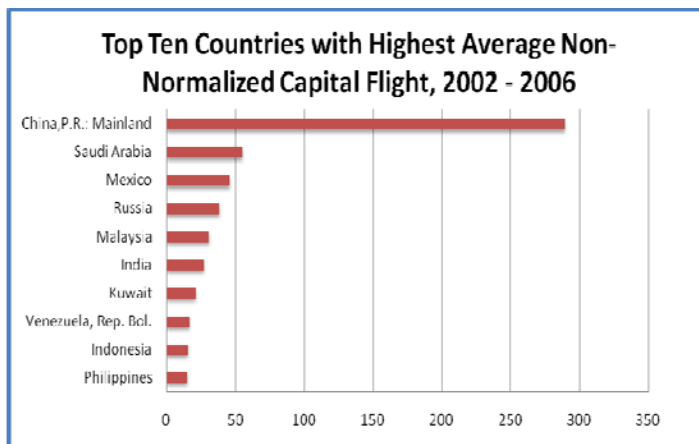


Chart 9



VI. Sommaire des résultats et des conclusions

46. Si les modèles d'estimation analysés ici ont leurs limites, c'est le modèle résiduel de la Banque mondiale qui a offert les estimations de flux financiers illicites les plus objectives et les plus fiables (les restrictions en matière de données étant minimales).
47. Les flux financiers illicites alimentés par des activités illégales croissent rapidement et à un rythme soutenu, dérochant des pays déjà démunis de milliards de dollars par année.
48. Selon une ventilation régionale, il a été démontré que l'Asie en développement représente près de la moitié de l'ensemble des flux financiers illicites en provenance des pays en développement. C'est le volume disproportionné de flux financiers illicites en provenance de la Chine continentale qui confère à l'Asie sa prédominance en matière d'exode de capitaux au sein des pays en développement. Cela mérite d'ailleurs la tenue d'une étude approfondie pour identifier les facteurs à l'origine de tels flux financiers en provenance de la Chine continentale.
49. Quelques pays européens, plus particulièrement la Russie, partagent le deuxième rang (environ 16-17 pour cent) en terme de volume de flux financiers illicites en provenance de pays en développement. Ici encore, une étude distincte devrait être menée compte tenu de la rareté des recherches en profondeur menées sur les flux financiers illicites en provenance de Russie, à la suite de la flambée des prix du pétrole brut. La moyenne normalisée des flux financiers illicites en provenance de l'hémisphère occidental (soit 15,2 pour cent de la moyenne de l'ensemble des pays en développement) est sensiblement plus élevée que celle pour la région du MOAN (soit 14,8 pour cent). C'est l'Afrique qui affiche, et de loin, le pourcentage le plus faible de flux financiers illicites parmi l'ensemble des pays en développement (de 3 à 4 pour cent du volume total). Il est cependant permis de croire que ce pourcentage serait nettement plus élevé si des données plus complètes et plus fiables étaient disponibles en matière de dette extérieure.
50. C'est la région du MOAN qui a connu la croissance la plus rapide des flux financiers illicites, suivie respectivement de l'Europe, de l'Asie, de l'Afrique et de l'hémisphère occidental. La normalisation n'affecte en rien ce modèle de croissance des flux financiers illicites. Le taux de croissance cumulé de près de 50 pour cent pour la région du MOAN reflète tout simplement la croissance phénoménale de composantes CED telles que l'excédent courant et la dette extérieure de plusieurs pays producteurs de pétrole du MOAN et de régions européennes. D'autre part, et tel que mentionné précédemment, le fait que les échanges pétroliers se prêtent mal à la facturation commerciale frauduleuse explique les résultats plus faibles générés par le modèle GER.
51. Compte tenu de l'incapacité des statistiques officielles à donner une image précise de l'ampleur des transactions illicites, il est fort probable que les estimations de flux financiers illicites fondées sur les modèles économiques existants et présentées ici sous-estiment l'étendue du problème.



La présente étude inclut une annexe statistique comportant dix-neuf tableaux et qui peut être téléchargée à partir du site Internet de GFI. Les trois premiers tableaux relatent la nature et l'étendue des contrôles de capitaux dans les pays en développement, le système de classification des pays en développement, et l'ampleur des lacunes au niveau des données qui nuisent au modèle Hot Money. Les autres tableaux proposent des estimations additionnelles de flux financiers illicites associés à la facturation commerciale frauduleuse, des estimations sommaires de flux financiers illicites normalisés et non-normalisés, générées par les différents modèles, et la ventilation régionale de ces estimations. Les deux derniers tableaux affichent la liste complète des pays en développement par ordre décroissant du volume de flux financiers illicites, selon les modèles CED-GER.

Une version économique du présent rapport, rédigée par Dev Kar, économiste en chef de GFI, davantage technique et incluant l'annexe statistique intégrale, est également disponible. Ce rapport peut également être téléchargé et imprimé à partir du site Internet de GFI.

Pour vous procurer des exemplaires imprimés d'une version donnée du présent rapport ou de l'annexe statistique, ou pour soumettre vos opinions ou une demande, veuillez communiquer avec Monique Perry Danziger, à l'adresse Monique@gfip.org ou au 202-293-0740.

Global Financial Integrity (GFI) fait la promotion des politiques, des mesures de protection et des ententes nationales et multilatérales visant à freiner les mouvements transfrontaliers de capitaux illicites. En proposant des solutions, en favorisant les partenariats stratégiques et en effectuant des recherches révolutionnaires, GFI est devenu le chef de file en matière d'endigement des flux financiers et de promotion du développement international et de la sécurité mondiale.

Pour de plus amples renseignements, veuillez visiter le site www.gfip.org ou appeler au 202.293.0740



Appendix I: List of 160 Developing Countries

Afrique- 48

Angola
 Bénin
 Botswana
 Burkina Faso
 Burundi
 Cameroun
 Cap Vert
 République centrafricaine
 Tchad
 Comores
 Rép. dém. du Congo
 République du Congo
 Côte D'Ivoire
 Djibouti
 Guinée équatoriale
 Érythrée
 Éthiopie
 Gabon
 Gambie
 Ghana
 Guinée
 Guinée-Bissau
 Kenya
 Lesotho
 Libéria
 Madagascar
 Malawi
 Mali
 Mauritanie
 Maurice
 Mozambique
 Namibie
 Niger
 Nigeria
 Rwanda
 Sao-Tomé-et-Principe
 Sénégal
 Seychelles
 Sierra Leone
 Somalie
 Afrique du Sud
 Soudan
 Swaziland
 Tanzanie
 Togo
 Ouganda
 Zambie
 Zimbabwe

La classification des pays employée dans le cadre de la présente étude diffère de celle des Statistiques financières internationale du FMI comme suit : (i) la Corée et Singapour sont considérés des pays industrialisés et (ii) l'Afrique du Nord (Algérie, Maroc, Tunisie) sont intégrés au groupe du Moyen-Orient et d'Afrique du Nord (MOAN).

Cambodge	Bosnie & Herzégovine	Iraq	Barbade
Chine continentale	Bulgarie	Israël	Belize
Fiji	Croatie	Jordan	Bolivia
Inde	Chypre	Koweït	Brésil
Indonésie	République tchèque	Liban	Chili
Kiribati	Estonie	Libye	Colombie
Rép. dém. pop. lao	Georgia	Maroc	Costa Rica
Malaysia	Hongrie	Oman	Dominique
Maldives	Kazakhstan	Qatar	République dominicaine
Iles Marshall	Kirghizistan	Arabie saoudite	Équateur
Micronésie	Lettonie	République arabe syrienne	El Salvador
Mongolie	Lituanie	Tunisie	Grenada
Myanmar	Macédoine, FYR	Émirats arabes unis	Guatemala
Népal	Malta	Yémen, République du	Guyana
Pakistan	Moldova		Haiti
Palau	Monténégro		Honduras
Papouasie-Nouvelle-Guinée	Pologne		Jamaïque
Philippines	Romania		Mexico
Samoa	Russie		Nicaragua
Iles Salomon	Serbie		Panama
Sri Lanka	République slovaque		Paraguay
Thaïlande	Slovénie		Pérou
Timor-Leste	Tadjikistan		Saint Kitts
Tonga	Turquie		Sainte-Lucie
Vanuatu	Turkménistan		Saint-Vincent et les Grenadines
Vietnam	Ukraine		Suriname
	Ouzbékistan		Trinidad & Tobago
			Uruguay
			Venezuela

Annexe II : références bibliographiques

- Abalkin, A et J. Whalley, 1999, " *The Problem of Illicit financial flows from Russia*," *The World Economy*, May, Vol. 22, No.3, 412-444.
- Almounsor, Abdullah, 2005, "A Development Comparative Approach to Illicit financial flows: The Case of Middle East and North Africa," pp. 234-261 in *Illicit financial flows and Capital Controls in Developing Countries* Edited by Gerald Epstein, Edward Elgar Publishing, Northampton, MA, United States.
- Baker, Raymond W., 2005, " *Capitalism's Achilles Heel, Dirty Money and How to Renew the Free-Market System*" John Wiley & Sons, Inc., Hoboken, New Jersey, United States.
- Bhagwati, Jagdish N., 1967, " *Fiscal Policies, the Faking of Foreign Trade Declarations and the Balance of Payments*," Bulletin of the Oxford University Institute of Statistics.
- Bhagwati, Jagdish N., 1964, " *On the Under-Invoicing of Imports*," Bulletin of the Oxford University, Institute of Economics and Statistics, 26, pp. 389-97.
- Bhagwati, Jagdish, Krueger, Anne, et Wibulswasdi, C. , 1974, " *Illicit financial flows from LDCs: A Statistical Analysis*, Illegal Transactions in International Trade (Ed.) J. N. Bhagwati, North Holland, et Amsterdam.
- Cerra, Valerie, Rishi, Meenakshi , et Saxena, Sweta C. 2005, " *Robbing the Riches: Illicit financial flows, Institutions, and Instability*," Document de travail du FMI (WP/05/199, octobre, 2005).
- Chipkatti, Niranjan, et Meenakshi Rishi, 2001, " *External Debt and Illicit financial flows in the Indian Economy*," *Oxford Development Studies*, Vol. 29, No.1, pp.31-44.
- Cuddington, J., 1986, " *Illicit financial flows: Estimates, Issues, and Explanations*," Princeton Studies in International Finance, No. 58.
- Dooley, Michael, P., 1986, " *Country Specific Risk Premiums, Illicit financial flows and Net Investment Income Payments in Selected Developing Countries*," Fonds monétaire international, Mémoire départemental, Washington D.C.
- Dooley, Michael, Helkie, W., Tyron, R. et Underwood, J., 1986, " *An Analysis of External Debt Positions in Eight Developing Countries through 1990*, Journal of Developing Economics, pp. 283-318.
- Dooley, Michael P. et Kenneth M. Kletzer, 1994, " *Illicit financial flows, External Debt and Domestic Policies*," NBER Working Paper 4793 (Cambridge, Massachusetts: National Bureau of Economic Research).
- Dornbusch, Rudiger, 1990, " *Illicit financial flows: Theory, Measurement and Policy Issues*," Document hors-série n° 2 (Washington: Inter-American Development Bank).
- Fischer, Stanley, Ernesto Hernández-Catá, et Mohsin S. Khan, 1998, " *Africa: This Is a Turning Point?*" document présenté dans le cadre de la réunion de l' *American Economic Association*, Chicago, 3 au 5 janvier.
- Fischer, Stanley et Ratna Sahay, 1999, " *The Transition Economies after Ten Years*," version préliminaire, Fonds monétaire international (octobre).
- Gulati, Ravi, " *A Note on Trade Misinvoicing*," dans *Illicit financial flows and Third World Debt*, Lessard, Donald and John Williamson (eds.), Institute for International Economics, Washington D.C.

- Henry, Lester, 1996, "*Illicit financial flows from Beautiful Places: The Case of Three Caribbean Countries*," *International Review of Applied Economics*, Vol. 10, No.2, pp. 263-72.
- Hermes, Niels et Robert Lensink, 1992. "The Magnitude and Determinants of Illicit financial flows: The Case for Six Sub-Saharan African Countries," *De Economist*, Vol. 140, No.4, pp.515-30.
- Hermes, Niels et Robert Lensink, 2001, "Illicit financial flows and the Uncertainty of Government Policies," *Economics Letters*, Vol. 71, No.3, pp. 377-81.
- Khan, Mohsin S. et Nadeem Ul Haque, 1985, "*Foreign Borrowing and Illicit financial flows: A Formal Analysis*," *Staff Papers*, International Monetary Fund, Vol. 32 (décembre).
- Khan, Moshin et N. Ul Haque, 1987, "*Illicit financial flows from Developing Countries*," *Finance and Development*, March, pp. 2-5.
- Lessard, Donald et John Williamson éd., 1984, *Illicit financial flows and Third World Debt*, Washington D.C., Institute for International Economics.
- Loungani, Prakash et Paolo Mauro 2000, "*Illicit financial flows from Russia*," Conference on Post-Election Strategy, Moscou, avril 2000.
- Moghadam, Mashaallah Rahnama, Hedayeh Samavati, et David A. Dilts, 2003, "*An Examination of Illicit financial flows from East Asian Emerging Economies: Paradise Lost*," *Journal of Asia-Pacific Business*, Vol. 5, No.1, pp. 33-49.
- Morgan Guaranty Trust Company, 1986, "*LDC Illicit financial flows*," *World Financial Markets*, mars, pp. 13-15.
- Motala, John, 1997, "*Statistical Discrepancies in the World Current Account*," *Finance et développement*, Fonds monétaire international, mars 1997, Vol. 34, n° 1.
- Nayak, Dinkar N., 1999, "*Illicit financial flows from India (1975-1995)*," *Foreign Trade Review: Quarterly Journal of The Indian Institute of Foreign Trade (India)*; 34, n° 2, pp. 57-73.
- NGO Documents for the Earth Summit, 1992, "*Treaty 15: Illicit financial flows and Corruption Treaty*," Non-Governmental Organization Alternative Treaties at the 1992 Global Forum.
- Schineller, Lisa, 1997, "*An Econometric Model of Illicit financial flows from Developing Countries*", Federal Reserve Board, International Finance Discussion Paper No. 579.
- Sheets, Nathan, 1996, "*Illicit financial flows from the Countries in Transition: Some Empirical Evidence*," *Journal of Policy Reform*, Vol. 1, pp. 259-277.
- Varman-Schneider, B., 1991, "*Illicit financial flows from Developing Countries*," Westview Press, Boulder, Colorado, USA.
- Walter, Ingo, 1987, "*The Mechanisms of Illicit financial flows*," dans Lessard, Donald R. et Williamson, J., *Illicit financial flows and Third World Debt*, Institute for International Economics.



Banque mondiale, 1985, *World Development Report*, Washington D.C., Oxford University Press pour la Banque mondiale

Banque mondiale, 1994, *Illicit financial flows Estimates*, International Economics Department, Washington, D.C.

Annexe III : Biographies

RAYMOND W. BAKER

Directeur, Global Financial Integrity

Raymond Baker est un expert de renommée internationale en matière de corruption, de blanchiment d'argent, de croissance de questions afférentes à la politique étrangère et au développement, d'économies transitoires et de l'impact de ces problèmes sur l'économie occidentale et les intérêts étrangers. Outre de nombreux articles, ouvrages et conférences, il a témoigné devant les Comités du sénat et de la Chambre et a été cité à maintes reprises sur la scène internationale. Il a été souvent invité à prendre la parole à la télévision et à la radio aux États-Unis, en Europe et en Asie, pour traiter de questions législatives et stratégiques, notamment sur les réseaux CNN, BBC, NPR et ABC dans le cadre d'émissions telles que Nightline, Four Corners en Australie et Fifth Estate au Canada. Il est l'auteur du livre *Capitalism's Achilles Heel: Dirty Money and How to Renew the Free-Market System* (John Wiley & Sons), décrit par le *Financial Times* comme l'un des meilleurs livres d'affaires de 2005

Raymon Baker est chercheur invité à l'Institut Brookings et agrégé supérieur de recherche au Centre pour la politique internationale, tous deux sis à Washington, D.C. Il y mène des recherches et écrit sur les liens qui unissent corruption, blanchiment d'argent, pauvreté et inégalité. Il a mis sur pied à titre de chercheur invité de l'Institut Brookings un projet intitulé « Fuite de capitaux, pauvreté et économies de libre-marché », grâce à une subvention de recherche et de rédaction de la Fondation John D. et Catherine T. MacArthur. Il s'est rendu dans 23 pays pour interroger quelques 335 dirigeants de banques centrales, directeurs de banques commerciales, fonctionnaires, économistes, avocats, percepteurs des impôts, agents de sécurité et sociologues, sur les liens entre subornation, évasion fiscale commerciale, blanchiment d'argent et croissance économique.

M. Baker a agité de 1985 à 1996 comme conseiller économique privé à la présidence et aux gouvernements de pays en développement. Il s'intéressait principalement aux questions de stratégies de lutte contre la corruption, aux modalités du commerce international et à la dette des pays en développement. Il a notamment mené des recherches dans 11 pays auprès de 550 propriétaires et gestionnaires d'entreprises sur la fixation frauduleuse du prix des importations et des exportations et sur les mouvements de capitaux aux fins d'évasion fiscale.

De 1976 à 1985, l'entreprise de M. Baker, Potomac Trade International, Inc., s'est livrée à de nombreuses activités commerciales en Amérique latine et en Asie, achetant et exportant machinerie et matériaux destinés à des industries papetières, des matières plastiques, de l'emballage et de l'impression. Des ententes commerciales furent conclues avec dix grandes entreprises papetières dont International Paper Company, Continental Forest Industries, Georgia Pacific, Container Corporation of America, Union Camp, Georgia Pacific, Stone Container, etc. D'autre part, des ententes exclusives de représentation furent également conclues avec quelques quinze fabricants de machinerie, dont Paper Machinery Corporation, Peerless Machine, Cryovac, Pemco Equipment, etc. Un réseaux d'agents représentait l'entreprise dans plusieurs pays, notamment au Guatemala, au Salvador, au Nicaragua, au Costa Rica, à Panama, en Colombie, au Venezuela, en Équateur, au Pérou, au Brésil, en Argentine, au Chili, en Thaïlande, en Indonésie, à Singapour, aux Philippines, en Corée, à Hong Kong, en République populaire de Chine, en Australie et en Nouvelle-Zélande.

M. Baker a créé et géré en 1970 la société Nigerian Diversified Investments, Ltd. à Lagos, au Nigeria. Cette société a regroupé en société de portefeuille les activités de filiales à participation majoritaire dans le secteur manufacturier, du transport et de la location. La société NDI a structuré les procédures de gestion et de rapport au sein de chaque filiale, entretenu des relations avec les actionnaires minoritaires, recueilli des capitaux pour les filiales, nouer des liens bancaires et sélectionné les dirigeants-clés. La société NDI a fait l'objet en 1974 de deux études de cas menées par la Harvard Business School, intitulées respectivement Nigerian Diversified Investments, Ltd., Parties A et B.



En 1964, M. Baker a mis sur pied et dirigé Overecho (Nigeria) Ltd., une firme de conseil technique en finance, gestion et marketing. L'entreprise se spécialisait dans les projections économiques, les services consultatifs financiers, la recherche sur les attitudes et la motivation et les sondages médiatiques. Des exercices ont été menés dans plusieurs secteurs de l'économie nigériane impliquant des clients tels que Unilever, Lever Brothers, Sterling Drug, Philip Morris, Coca Cola, Cadbury, Esso, Shell, Nigerian Breweries, Heineken, West African Distillers, Goodyear, Bata Shoe, Elder Dempster Lines et plusieurs autres entreprises, ambassades et organismes gouvernementaux.

M. Baker a également géré des filiales et des entreprises affiliées de 1961 à 1963 pour l'African Research and Development Co., Inc., de Lagos, au Nigeria. Il a aussi enseigné en 1961 la gestion d'entreprise aux étudiants du niveau supérieur à l'université du New Hampshire de Durham, New Hampshire. Il a été en 1957-58 sous-lieutenant du Corps d'artillerie des forces armées, au polygone d'Aberdeen, au Maryland.

Témoignage devant le Congrès

Sous-comité permanent sur les investigations, Comité sur les affaires gouvernementales, Sénat américain, 1999.

Comité des banques et des services financiers, Chambre des représentants des États-Unis, 2000.

Sous-comité sur la justice pénale, Politique en matière de drogues et ressources humaines,
Comité sur la réforme gouvernementale, Chambre des représentants des États-Unis, 2000.

Caucus du sénat sur le contrôle international des stupéfiants 2004.

DR DEV KAR

Économiste principal, auteur de l'étude

Dev Kar est économiste principal du programme Global Financial Integrity du Centre pour la politique internationale (CIP). Avant de se joindre au CIP, Dev Kar était économiste principal au Fonds monétaire international (FMI), de Washington DC. Au cours des 32 années passées au FMI, Dev s'est penché sur de nombreuses questions macroéconomiques et statistiques, tant au siège social du FMI que dans le cadre de missions du FMI dans des pays membres (soutien technique, consultations avec les États membres sur l'Article et utilisation des ressources du FMI).

Parmi ses affectations au sein du FMI, notons (i) des projets de recherche sur les fonctions et le rôle des banques centrales qui ont servi de fondements pour la conception, le développement et la mise au point de banques de données à grande échelle sur les lois, réglementations et divers aspects des opérations bancaires ; (ii) des dossiers techniques sur le budget opérationnel du FMI ; (iii) le déroulement de transactions opérationnelles complexes au sein du FMI auprès de pays membres ; (iv) la révision des programmes de prêts du FMI impliquant l'utilisation de ses ressources financières dans le but d'évaluer les risques souverains et de liquidités ; (v) le suivi des développements économiques et politiques dans les pays pauvres très endettés (PPTE) et dans les pays admissibles au programme de développement et de réduction de la pauvreté (PRGF) ; (vi) la préparation de documents de travail et de notes de discussion sur le rôle des DTS au niveau du système monétaire international et l'utilisation par des institutions multilatérales des DTS en tant qu'unité de compte ; (vii) la formulation de critiques sur les documents de soutien technique en fonction d'une connaissance approfondie des directives méthodologiques internationales pour les comptes nationaux, les statistiques sur les prix et le commerce de marchandises ; (viii) le soutien technique aux pays membres en matière de comptes nationaux, de prix et de commerce extérieur dans le but de développer les capacités statistiques de ces pays ; (ix) la préparation de documents sur les cas récents d'obligations financières échues et les probabilités de paiement par es pays concernés, aux fins de discussions par le Conseil d'administration ; (x) la préparation de courts documents sur l'état de la dette extérieure des pays très endettés et le soutien technique offert aux économistes du FMI pour les aider à prévoir les profils d'endettement extérieur ; (xi) l'exécution de recherches approfondies sur les modèles d'alerte avancée servant à prévoir les crises d'endettement



extérieur dans les pays très endettés ; et (xii) l'élaboration de mesures et d'indicateurs statistiques relativement aux restrictions commerciales quantitatives et non-quantitatives, au dumping et autres problématiques liées aux politiques commerciales, et leur comparaison d'un pays à l'autre et au sein d'un pays donné au fil du temps.

Dev Kar détient un doctorat en Économie de l'Université George Washington (majeure : Économie monétaire), et une licence en philosophie (Économie) de cette même université (majeure : Économie internationale), et une maîtrise ès sciences (Informatique) de l'Université Howard (majeure : Systèmes de gestion des bases de données). Il est également diplômé du premier cycle en Physique du Collège St. Xavier, de l'Université de Calcutta, en Inde. Dev Kar a publié de nombreux articles sur des questions de macroéconomie et de statistiques tant dans le cadre de ses activités au FMI qu'à l'extérieur.